

Sur deux Tabernaemontana de Guyane
décrits par Poiret (1817)

par Pierre BOITEAU

Dans le Supplément de l'Encyclopédie, Poiret décrit en 1817 deux espèces de la Guyane française qu'il dénomma respectivement : Tabernaemontana macrophylla Poiret et Tabernaemontana speciosa Poiret. Les types de ces deux espèces, comme l'indique cet auteur, appartiennent à l'Herbier Desfontaines et doivent donc être actuellement à Florence (Italie). Mais Poiret avait conservé une part de chacun de ces types que nous avons récemment retrouvées au Museum de Paris.

Tabernaemontana macrophylla Poiret, Encycl., Suppl. 5 : 276 (1817) -non Tabernaemontana macrophylla Muell.-Arg.- doit être mis en synonymie avec Macoubea guianensis Aublet, Pl.Guian. 2 (Suppl.) : 18, tab.378 (1775); syn. nov.

Tabernaemontana speciosa Poiret, Encycl., Suppl. 5 : 275 (1817) nous paraît, au contraire, une espèce parfaitement valable. C'est en effet à tort, car il n'avait pas vu le véritable type, que Pichon, Notulae Systematicae (Paris) 13 : 242 (1948) a identifié cette espèce à Tabernaemontana macrocalyx Muell.-Arg. (= Anacampta macrocalyx (Muell.-Arg.) Markgraf).

Une récolte récente de l'espèce décrite par Poiret, Sastre 1730, m'étant parvenue, je l'ai, en effet, soumise à F. Markgraf qui a bien voulu l'examiner et a noté : "Bonafousia sect. undulata; je n'ai jamais vu cette espèce". L'ayant comparée à mon tour au type ré-

cemment retrouvé de T. speciosa Poiret, j'ai constaté qu'elle était en tous points conforme à celui-ci. Il paraît donc nécessaire de créer une combinaison nouvelle pour cette espèce localisée dans la zone intérieure de la Guyane française :

Bonafousia speciosa (Poiret) Boiteau
comb. nov.

- Tabernaemontana speciosa Poiret, Encycl., Suppl. 5 : 275 (1817) - non Pichon, Notul. Syst. 13 : 242 (1948).

C'est un arbre de 4 à 17m à écorce brun clair, tachetée de blanc sur les rameaux jeunes, devenant plus tard blanchâtre, écailleuse. Rameaux cylindriques sauf sur les tout derniers entre-noeuds. Feuilles grandes à très grandes : 34 x 15cm, presque symétriques, brièvement acuminées, avec 13-15 paires de nervures latérales ascendantes mais peu arquées dans leur partie supérieure. Pétiole de 0,5 - 3cm. Dents du calice libres presque jusqu'à la base, de 2 - 2,5mm de haut. Corolle à tube de 6 - 11mm de long (il existe des formes longi- et brevistylées, d'où la longueur variable du tube) et de 2,5 - 3mm de large vers le tiers inférieur (largeur max.). Bords gauches des lobes de la corolle, recouvrants, nettement ciliés. Fruit apocarpe, jaune à maturité, à méricarpes érigés, apprimés l'un contre l'autre, presque hémisphériques, de 35mm de long, 25mm de large (sens dorsi-ventral) et 22mm d'épaisseur, sans côtes longitudinales, terminés par un apicule mou, plus ou moins visible, souvent recourbé.

Répartition géographique : Guyane française : Sastre 1730, base du Toukouchipan, versant S.-W., alt. 450m, forêt sur rochers granitiques, massif des Tumuc-Humac,

à la frontière Guyane-Brésil; Oldeman et Sastre 230 : forêt sur plaine non inondable, environ 5km en amont de l'embouchure de la crique Grand Tamouri, à 200m de la rivière Camopi (affluent de l'Oyapok); Oldeman 2050 Crique Bon Accord, au N. de Saül, sur roches vertes; J.-J. de Granville B - 4559 : Saül, layon de la crique Limonade, à 2,3km du village, en forêt dense. L'échantillon de Poiret, sans nom de collecteur est indiqué comme provenant de "l'île de Cayenne", localité douteuse.

A titre de comparaison, nous donnons les caractères de l'espèce qui a été confondue par divers auteurs (il y a dans l'herbier du Museum des déterminations erronées non signées, très antérieures au travail de Pichon) avec le T. speciosa Poiret :

Anacampta macrolyx (Muell.-Arg.) Markgraf, Notizbl. Berlin 14 : 163 (1938).

- Tabernaemontana macrocalyx Muell.-Arg., Linnaea 30 : 403 (1860).

Arbuste de 0,5 - 3m, à rameaux le plus souvent quadrangulaires. Feuilles le plus souvent asymétriques, un peu falciformes, acuminées, de 24 x 11cm, à 13-15 paires de nervures latérales, fortement arquées dans leur partie supérieure, vers la marge. Pétiole subnul: 1-2mm au plus. Calice atteignant 15mm de haut, à dents soudées jusque vers le tiers inférieur. Tube de la corolle de 22 - 25mm de long et 3 - 4mm de largeur max. Bords recouvrants des lobes non-ciliés. Méricarpes du fruit étalés à 180°, naviformes, de 30mm de long x 10mm d'épaisseur, à deux côtes longitudinales s'unissant au sommet en apicule.

Répartition géographique : Guyane française : Sagot 393 Acarouany; Louis-Claude Richard s.n. "in nemoribus ultra Ynédi, julio et augusto florens"; Benoist 920 : Saint-Jean; Oldeman B - 597 : rivière Iracoubo, vieux tracé rive droite Saut Grand Franconie, terrain accidenté granitique; C. & F. Sastre 293 : Exploitation forestière au Sud de Saint-Laurent du Maroni.

Semble localisée dans les forêts côtières, alors que l'espèce précédente, au contraire, ne croîtrait que dans l'intérieur.

La planche dessinée précise les différences entre ces deux espèces, confondues à tort par divers auteurs.

o o
o

Légende de la planche :

Bonafousia speciosa (Poiret) Boiteau : 1- rameau fleuri x 2/3 (Sastre 1730); 2- bouton x 2 (type); 3- gynécée avec calice x 5; 4- fragment de corolle x 4; 5- fruit x 2/3 (Granville 4227) - Anacampta macrocalyx (Muell.-Arg.) Markgraf; 6- rameau fleuri x 2/3 (Sagot 393); 7- bouton x 2; 8- calice, face interne x 2; 9- gynécée x 5; 10- fragment de corolle x 4; 11- fruit x 2/3.

